

ÉNERGIE

Cette commune de l'Aisne fournit de l'électricité presque gratuitement à ses habitants

MONTIGNY-EN-ARROUAISE Dans cette commune du Saint-Quentinois, l'électricité est moins chère qu'ailleurs. L'énergie y est produite et consommée localement. Partiellement gratuite, cette solution a été créée avec et pour les habitants.

LUDIVINE BLEUZÉ-MARTIN

De l'électricité gratuite pour charger sa voiture sur une borne communale... mais aussi du courant beaucoup moins cher pour les habitants de ce petit village du Saint-Quentinois. Ils sont fous ces Montignyaquois ! Tellement qu'ils sont contagieux. Christophe Parent, le maire (Les Écologistes) de cette commune de 317 âmes dans l'Aisne, est assailli d'appels. Quel est donc le secret de sa recette écologique porteuse de solutions concrètes ?

MOINS CHER QUE PAS CHER

Dans ce village, la commune et des habitants ont installé des panneaux photovoltaïques sur les toitures de leurs bâtiments. Ils produisent une électricité locale. Cette énergie solaire que les citoyens producteurs ne consomment pas est revendue, non pas à EDF, mais aux membres d'une association, la communauté énergétique de Montigny-en-Arrouaise, pour 10 centimes le kilowattheure. C'est aussi le tarif dont bénéficient les consommateurs de cette boucle d'énergie. À titre d'exemple, EDF propose un abonnement à 21,46 centimes par kilowattheure consommé lors des heures pleines et à 16,96 centimes par kilowattheure consommé en heures creuses.

Le surplus de courant produit par la commune – et non consommé par les installations ou la borne de recharge de la voiture électrique communale – bénéficie aussi à cette communauté. Il n'est, lui, pas revendu mais réinjecté gratuitement. Encore moins cher que pas cher !

4 000 EUROS D'ÉCONOMIE POUR 40 FOYERS EN QUATRE MOIS

« Il nous a fallu créer une PMO, une personne morale organisatrice, et nous avons signé une convention avec Enedis », signale Christophe Parent. Quarante foyers sur les cent-vingt de la commune ont accepté de prendre part à l'aventure, parmi lesquels des producteurs-consommateurs ou de simples consommateurs qui n'ont pas les moyens ou la possibilité d'installer des panneaux chez eux. « La plupart des consommateurs sont arrivés le 12 août 2024 », précise Christophe Parent.

À l'aide de l'application Sween, les consommateurs savent en temps réel la quantité d'énergie locale



À Montigny-en-Arrouaise, Christophe Parent (à droite), le maire, et son premier adjoint, Jean-Pierre Lecompte, ont créé cet écosystème, l'un des tout premiers et l'un des rares en France, incluant des particuliers. Ludivine Bleuzé-Martin

disponible et donc quand lancer une machine à laver, un sèche-linge ou allumer un appareil électrique un peu gourmand, pour faire des économies.

Justine est de ceux-là : « Quand le

maire nous a réunis pour le proposer, on n'a pas hésité. Il nous a convaincus », raconte-t-elle. Céline, elle, a huit panneaux solaires dans sa propriété « depuis deux ans. J'ai fait confiance au maire. Si ça peut

aider tout le monde à payer moins cher ».

« Entre le 12 août et le 31 décembre, on a fait économiser 3 990 euros sur les factures aux 40 foyers concernés », précise le maire. En fonction

3 QUESTIONS À...



AMAURY PACHURKA
FONDATEUR DE
LA SOCIÉTÉ
SWEEN

"Il n'y a que dans cette commune de l'Aisne qu'on a vu ça"

En quoi le maire de Montigny-en-Arrouaise dans l'Aisne est-il un précurseur dans sa démarche d'autoconsommation collective ?

Nous comptons seulement pour l'instant deux autres projets similaires où nous avons déployé la même technologie mais sur la logique de partage et de don d'électricité aux habitants, il n'y a

qu'à Montigny qu'on a vu ça. Nous avons beaucoup d'autres maires intéressés mais qui ne passent pas à l'acte pour le moment. À Montigny, le maire a su convaincre et l'association créée le soutient. Il propose une solution très concrète avec un marché local de l'énergie sur un réseau déjà existant.

Ce modèle d'autoconsommation collective est-il une solution d'avenir ?

On y croit oui. Nous avons d'ailleurs monté un laboratoire avec l'université de Montpellier, sur l'aspect sciences humaines et sociales. En cette période de développement de l'intelligence artificielle, nous voulons analyser comment l'humain s'approprie une technologie, ce que lui permet de continuer à l'utiliser. Nous

regardons les usages et le taux d'utilisation de l'application. Montigny est un beau projet pour ça car nous avons un lien très régulier avec le maire, l'association, les citoyens. Nous étudions aussi les nouveaux modèles économiques et d'affaires liés à l'autoconsommation collective.

En quoi est-ce vertueux ?

Ce mode de consommation de l'énergie permet à tout un chacun de comprendre le marché de l'électricité et de mieux consommer. Il y a des effets induits qui ne sont pas technologiques. On s'aperçoit qu'ils consomment moins d'électricité parce qu'ils font plus attention. Ça crée un engagement citoyen.

« Quand le maire nous a réunis pour le proposer, on n'a pas hésité. Il nous a convaincus »

Justine

de la composition du foyer et des modes de consommation, l'économie va de 40 euros à 250 euros pour quatre mois. Pour les producteurs, la facture a été divisée par deux.

80 % DE SUBVENTIONS

Cette idée a germé dans la tête du maire « il y a cinq ou six ans. Une dame du village avait mis des panneaux solaires sur sa toiture mais n'en tirait aucun profit. Une arnaque ». Christophe Parent a réfléchi. La commune était déjà équipée en photovoltaïque. « Il fallait que cette dame puisse revendre l'énergie produite. L'idéal était que des gens du village en bénéficient en circuit court. Ça ne se faisait pas l'autoconsommation collective, à l'époque. Il fallait créer un écosystème. » En cherchant sur internet, Christophe Parent découvre l'existence de la société « Sween. Elle proposait cette solution ».

L'élu part à la recherche d'un maximum de subventions de la Région Hauts-de-France et de l'État pour financer le projet. Il obtient 80 %, dont 50 % de la Région, pour les panneaux, l'étude de marché de la société Sween, la borne de recharge bidirectionnelle – qui permet de charger les batteries de la voiture de la commune et de les utiliser comme stock quand il n'y a pas de soleil. Le tout a coûté 140 000 euros.

UN NOUVEAU PRODUCTEUR

En obtenant ces financements publics, « on a décidé de ne pas revendre l'électricité aux habitants mais de leur donner et on a ajouté une borne de chargement gratuite pour les voitures électriques » de monsieur et madame Tout-le-monde. Petit bonus, une borne pour charger les vélos électriques. « Il y a désormais 17 voitures électriques dans Montigny-en-Arrouaise », précise le maire. Petit à petit, ce modèle né dans la ruralité de l'Aisne fait ses preuves. Pugnace, Christophe Parent avance en éclaireur : « Quand je suis motivé pour quelque chose, même si on me dit que c'est impossible, je le fais. »